

## ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL DE LA FRATERNITÉ GÉNÉRALE

Guillermo Gómez

### SYSTÈME D'ÉLECTION DU CONSEIL DE LA FRATERNITÉ GÉNÉRALE

---

1. Avant la célébration de l'Assemblée Générale, chaque Fraternité provinciale choisit un candidat de sa Fraternité qui pourrait être élu comme membre du Conseil Général. Chaque Fraternité procédera à cette élection selon la procédure qu'elle jugera la plus appropriée. Le candidat élu de chaque Fraternité doit être présent à l'Assemblée Générale.
2. Lors de l'Assemblée Générale, chaque Fraternité Provinciale votera pour 3 des candidats parmi ceux proposés par chacune des Fraternités. Quel que soit le nombre de membres du Conseil Provincial de chaque Fraternité présents à l'Assemblée, chaque Fraternité ne pourra voter que pour 3 candidats. Le vote sera pondéré pour garantir une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de chaque Fraternité. À cette fin, 3 groupes de Fraternités seront établis en fonction de leur nombre de membres : grandes Fraternités, Fraternités moyennes et petites Fraternités.
3. Une fois le vote terminé, les 4 candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de points seront ceux élus pour former le Conseil de la Fraternité Générale pour la période suivante. La composition finale du Conseil Général sera complétée par la personne directement désignée par le P. Général.
4. Il est important de garder à l'esprit que toute Fraternité absente lors de l'Assemblée Générale ne pourra pas voter.

Depuis le Conseil Général, à partir de l'expérience acquise au cours des dernières années, nous voulons apporter quelques critères que nous pensons qu'il serait bon de prendre en compte lors de l'élection du candidat de chacune des Fraternités, afin de garantir le bon fonctionnement du futur Conseil.

### CRITÈRES D'ÉLECTION DES CANDIDATS DE CHAQUE FRATERNITÉ

---

1. Il est important que le candidat soit une personne ayant une disponibilité suffisante. L'activité du Conseil Général implique un rythme soutenu de réunions, de rencontres internationales (souvent une par an), et d'éventuelles visites aux Fraternités provinciales qui impliquent des déplacements internationaux.
2. Il est souhaitable qu'il s'agisse d'une personne ayant une vision globale des Écoles Pies, au-delà de leur réalité locale. Il est vrai que cette vision peut être acquise au fil du temps, mais avoir une connaissance globale minimale de la situation de l'Ordre et de la Fraternité aiderait le Conseil à bien fonctionner dès le début.
3. En cette période d'expansion de la Fraternité, la connaissance des langues devient de plus en plus nécessaire. S'il est vrai que la majorité des Fraternités sont encore hispanophones, la connaissance de l'anglais et, si possible, du français, est très souhaitable.

Afin de pouvoir établir la pondération des votes qui auront lieu lors de l'Assemblée, il est très important que la base de données de toutes les Fraternités Provinciales soit mise à jour sur <http://fraternidadgeneraldata.blogspot.com>.

## CANDIDATOS

---

1. **Leandro Martín Maximino** (Fraternité d'Argentine)
2. **Alfredo Marcos de Prat** (Fraternité de Betania)
3. **Willian Henrique Silva** (Fraternité du Brésil)
4. **Carolina Paredes** (Fraternité d'Amérique Centrale et des Caraïbes)
5. **Leonardo Henao** (Fraternité du Chili)
6. **Alberto Cantero** (Fraternité Emmaüs)
7. **Andrej Kmotorka** (Fraternité de Slovaquie)
8. **P. Zsolt Labancz** (Fraternité de Hongrie)
9. **Julio Carreón Rosas** (Fraternité du Mexique)
10. **Santiago Gaviria Yepes** (Fraternité de Nazareth)
11. **Ilona Rudka** (Fraternité de Pologne)

## VOTO PONDERADO

---

- Fraternités dont le vote compte triple (Fraternités de plus de 150 membres) : Betania, Brésil – Bolivie, Emmaüs
- Fraternités dont le vote compte double (Fraternités de 51-150 membres) : Argentine, Amérique centrale – Caraïbes, Mexique, Nazareth
- Fraternités dont le vote compte pour un (Fraternités de moins de 50 membres) : Chili, Slovaquie, Pologne, Hongrie